

Canton du Valais
COMMUNE DE VEIROZ

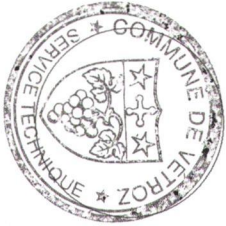
Plan de la zone réservée Zone résidentielle 0.3 "Balavaud"

selon les art. 19 LcAT et 27 LAT

Echelle 1:1 000

Décidé par le Conseil municipal en séance du 21.10.2021

Le Président



Le Secrétaire

Signature of the Secretary

Date	Projeté	Dessiné	Contrôlé
21.07.2021	AFD	VA	AFD
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...

Auteur du projet :



AV. du Rothorn 10
3960 Sierre
+41 27 451 75 75
info@bisq.ch

Projeté par: bisq



Source : Office fédéral de topographie
Reproduction autorisée pour le CC GEO - canton du Valais

Légende

Affectation du sol

Zone réservée selon les art. 19 LcAT et 27 LAT (1,7 ha)

Zones à bâtir en vigueur

zone village et hameaux

zone résidentielle 0,5

zone résidentielle 0,3

zone mixte commerce

zone de constructions d'installations publiques

Zones agricoles

zones agricoles

Zone de protection

zone de protection du paysage

Plan de situation

1:10'000

